

**ARRÊTÉ N° 2026-75-1 PORTANT COMPOSITION DU COMITE DE RECRUTEMENT  
LICENCE MENTION SCIENCES POUR L'INGENIEUR (SPI)**

La Présidente de l'Université de Paris Nanterre,

Vu le code de l'éducation ;

Vu la charte des examens de l'Université Paris Nanterre adoptée le 05 juillet 2010, dans sa version en vigueur au 09 novembre 2020 ;

Vu les modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences adoptées le 26 février 2020 par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université, dans sa version en vigueur au 11 octobre 2021 ;

Vu la délibération n°2025/00513 relative aux admissions en première année de premier cycle et l'approbation des capacités d'accueil, des attendus locaux et des critères généraux de recrutements par le Conseil d'administration le 15 décembre 2025 après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire le 08 décembre 2025 ;

Vu le document relatif au calendrier des procédures de l'Université Paris Nanterre ;

Vu le document relatif aux règles de procédures adoptées par l'Université Paris Nanterre ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Pour l'examen des candidatures 2026-2027, le comité de recrutement de l'UFR SITEC est composé comme suit :

Président :

- Monsieur Pascal PRADEAU, Responsable de la mention de Licence mention Sciences pour l'Ingénieur (SPI)

Membres par discipline :

Disciplines	Membres
Sciences pour l'Ingénieur (SPI)	- Monsieur Badr Eddine RATNI, Maître de Conférences (62 <sup>e</sup> ) - Monsieur Girolamo DI CARA, Responsable de la Licence 3 SPI (60 <sup>e</sup> )

**ARTICLE 2 :**

Selon la formation postulée, le comité de recrutement se réunit conformément au tableau ci-dessus.

**ARTICLE 3 :**

Messieurs le Président du comité de recrutement, les membres du comité de recrutement ci-dessus désignés, le Directeur de l'UFR SITEC et la Directrice générale des services sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre, le 5 mars 2026

Pour la Présidente, et par délégation,  
Madame la Vice-Présidente de Commission  
de la Formation et de la Vie Universitaire,  
Meglana JELEVA

